FO DGFiP
SECTION DE LA SARTHE
« L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » (Saint Exupéry)
SYNDICAT NATIONAL FORCE OUVRIERE DES FINANCES PUBLIQUES

# Compte rendu du Comité Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail du 28 septembre 2020

Ouverture de la séance à 9h 30 .

**1. Validation du PV du CHSCT du 02 juillet 2020**. Approuvé

**2. Présentation, par le médecin de prévention (MDP), du rapport annuel de la médecine de prévention.**

Le document à renseigner par le MDP est imprimé pré-formaté et laisse peu de place aux commentaires du MDP. En conséquence, on se retrouve avec un tableau de statistiques : « oyez , oyez, braves agents, les chiffres vous causent…… » (Comprend qui veut).

Les handicaps et pathologies particulières seront suivies tous les 4 ans . La fréquence peut être modifiée à tout moment sur demande des agents auprès du MDP (ex :changement de situation, aggravation).

Augmentation des visites auprès de psycho-cliniciens et de l'assistant social. Les difficultés psychologiques rencontrées sur le lieu de travail amène le MDP à rappeler l'importance de l'organisation du travail dans le bien-être des agents.

Nouveau cadre avec les professionnels médicaux ( décret national):
a) A l'avenir , un entretien au travail avec une infirmière se tiendra en lieu et place de celui effectué actuellement avec le MDP.
b) Visio conférence en perspective avec le MDP.

**3. Relevé de conclusion du GT « Immobilier » du 03/09/20.**

Rappel : l'espace détente installé dans les locaux administratifs (exemple Pasteur) n'est pas un espace dédié au repas dès lors qu'il existe un restaurant administratif à proximité.

**4. Point sur le déménagement de la BCR.**

Il existe un marché pour les déménagements et transferts de bureaux. Par mesures de sécurité, l'appel aux déménageurs doit être une priorité.

**5.Bilan sur le télétravail .Bilan COVID.**

- 34 agents sont en télétravail avec convention contre 17 avant la crise sanitaire.
- 42 % des agents de la DDFIP pourraient être équipés de portables.
- 143 agents sont potentiellement des télétravailleurs (la capacité de télétravailleurs en cas de reconfinement au sein du département).
- Le travail de la cellule informatiques a été saluée et chacun (administration et OS) reconnaît le rôle essentiel dont elle a fait preuve pendant cette crise.

Nous avons dénoncé la répartition de la prime allouée à 30 % du personnel. Ce qu'il faut retenir : c'est qu'une fois de plus la répartition faite en amont a été arrêtée définitivement par la DDFIP : personne n'est coupable (ou le contraire) d'une décision nationale qui ne devrait pas être renouvelée.
Toutes ces décisions de la Centrale ont détruit l'unité des services et ont fait naître un sentiment d'injustice.

- Avec l'augmentation prévisible des demandes de télétravail, une réflexion doit être menée sur l'organisation du travail et les méthodes de management appropriées à la gestion du personnel présent sur site et en télétravail.

- le télétravail s'applique sur 3 jours maximum . Au delà , une réflexion doit être exercée.

**6.Avis du CHSCT sur la fusion des SPF.**
Déclaration de l'ensemble des OS :

***AVIS DU CHSCT SUR LA FUSION DES SPF au 8/10/2020***

*Les membres du CHSCT de la Sarthe ont pris connaissance du document fourni « dossier de présentation Fusion des 4 services de la publicité foncière du Mans »*

*Tout d'abord, les membres du CHSCT font le constat qu'un fort renouvellement de personnel s'est opéré au 1er septembre, s'ajoutant au changement de responsable du service lors de la mise en place du service fusionné.*
*De plus, les membres du CHSCT regrettent que le volume d'emplois ait fortement diminué en SPF au cours des dernières années et que la fusion s'accompagnera de nouvelles suppressions de postes.*
*Les membres du CHSCT constatent que chaque fusion de services s'est traduit par une réduction des effectifs dans les 3 années qui ont suivi leur mise en place, mettant en difficulté ces services.*

*Le CHSCT rappelle, qu'en termes de prévention, se pencher sur les risques psychosociaux (RPS), implique d'identifier les facteurs de risques qui relèvent de l'organisation du travail, des relations sociales au travail, des conditions d'emploi, et qui exposent ceux qui travaillent, afin d'imaginer des solutions alternatives, des mesures qui réduisent ou suppriment l'exposition, plutôt que d'attendre l'apparition de symptômes ou de pathologies.*

*En l'état actuel des documents communiqués préalablement à ce CHS-CT, les membres de celui-ci émettent les observations suivantes.*

*Les membres du CHSCT alertent sur le risque des RPS pour l'ensemble des agents des SPF :*

*- que ce soit pour les agents déjà présents avant le 1er septembre qui ont été en pression pour atteindre l'objectif des 4 pré-requis nécessaire avant toute fusion.*

*- que ce soit pour les nouveaux agents, qui en plus d'apprendre un nouveau métier, arrivent dans un environnement de travail en pleine mutation.*

*Les membres du CHSCT recommandent un soutien et un accompagnement important de la direction pendant la mise en place du service fusionné, mais aussi durant l'année suivante,*
*Cela pourra se traduire par un soutien du pôle fiscal, un renfort de personnel (EDR), de la formation et du tutorat pour les nouveaux agents, voire des brigades de renfort des hypothèques.*

*Concernant les locaux rue Jean Nicot, ceux-ci devront continuer à être entretenus dans l'attente du transfert vers de Gaulle. De même, les agents du SPF devront aussi bien être associés au projet immobilier (transfert au 8ème de Gaulle)*

En termes techniques , tous les clignotants sont au vert.

**7. Examen du registre SST.** RAS

**8. Examen des accidents de travail (information) :** RAS

**9. Examen des fiches de signalement (information) :**

L'examen montre de plus en plus un recul du respect envers les agents de la Fonction Pubique malgré les interventions de mise en garde adressées par notre DDFIP.

**10. Examen des refus motivés des propositions d'aménagement de postes du MDP.** RAS

**11. Point sur les exercices d'évacuation incendie réglementaires pour le 1er semestre 2020.**

**12.Présentation et validation des propositions d'actions.**

10 061,64 € de disponible : validation des demandes remontées des services :
- 2 luminaires sur pieds pour la trésorerie de Fresnay
- étude acoustique de la THM
- achat de masques transparents et lavables sous réserve de devis au profit du personnel de l'accueil et des agents en position de handicap.
- achat de poubelles réservées aux masques usagés sous réserve de devis.

**13. Questions diverses**

- Vaccination chez les pharmaciens contre la grippe. Le MDP a la consigne du Service Général (SG) de ne plus exercer cette tâche.
- Aération à la THM ( vérification du 1 er étage) : le MDP confirme que le positionnement du plafond n'intercède pas au bon fonctionnement des grilles d'aération .
- DUERP/PAP 2020 : mettre le télétravail au chapitre.
- la prestation du nettoyage des moquettes du CDC réalisée par un nouveau prestataire ne présente aucune remarque particulière . Ce prestataire sera donc conservé par la DDFIP pour les prochains travaux.
- Pour les travaux de Montval, une rencontre avec le Maire (propriétaire) est prévue la semaine prochaine.
- prochain CHSCT: début novembre

Sortie 13h00.

**********

HYGIENE & SECURITE

**Vos représentants F.O.-DGFiP :**

CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL


- Anne **PUJOL**, suppléante, Trésorerie hospitalière, tél : 02 53 04 04 11
- Jean-Yves **PERDRIAU**, titulaire, PCE Le Mans, tél : 02 43 83 82 86

- Balf syndicale : fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr

**- Site Web départemental FO-DGFIP /** http://www.fo-dgfip-sd.fr/072/